

LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980



HANDICAP

N° 1219

**LE SYNDROME DE DIOGÈNE 1° :
LES ENTASSEMENTS, L'INSALUBRITÉ ET L'INCURIE**



www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°1219 LE SYNDROME DE DIOGÈNE 1° : LES ENTASSEMENTS, L'INSALUBRITÉ ET L'INCURIE

N° du stage	1219 1 2025 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	2 jours	Dates	du 12/05/2025 au 13/05/2025
Prix	780,00 €		

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins, infirmiers, travailleurs sociaux, professionnels des services d'hygiène et de l'habitat, mandataires judiciaires, délégués aux tutelles, magistrats et tous professionnels ayant à intervenir dans les situations des personnes vivant comme Diogène.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Un psychogériatre ou un psychiatre ou infirmier spécialiste de ce syndrome.
- Un responsable de réseau social.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître Diogène de Sinope et la diversité des situations Diogène pour passer du dégoût et de la peur de l'inconnu à un intérêt pour les situations de type Diogène.
- Comprendre la signification d'un syndrome et s'approprier les critères opérationnels permettant de dire si une situation relève ou non d'un syndrome de Diogène.
- Connaître l'existence d'une histoire de vie ayant comporté un passage du paradis à l'enfer dans l'enfance et son rôle comme facteur de Diogénisation à l'âge adulte.
- Savoir faire la part entre les Diogènes, avec ou sans maladie, et connaître les chances d'action liées à la découverte de maladies associées, psychose, névrose ou Alzheimer.

- Comprendre l'attachement des personnes à leur besoin d'un processus de Diogénisation, avec ses étapes et ses complications en cas de négligence, délaissement ou abandon.
- Acquérir les clés de l'approche relationnelle pour que Diogène nous vienne en aide et accepte notre présence avec une distance située entre répulsion et fascination.
- Savoir évaluer les risques et les nuisances à l'aide d'une échelle, s'appuyer sur elle et sur un logigramme d'aide à la décision pour prendre ou différer des mesures d'urgence.
- Comprendre la nécessité de ne pas rester seul, contribuer à la mobilisation des partenaires en respectant le secret professionnel et diminuer les plaintes des voisins.

CONTENU

1. Le mode de vie du philosophe grec et la diversité inattendue des situations Diogène dans les actualités à la rubrique des faits divers.
2. La signification du mot syndrome et les critères d'une définition opérationnelle pour identifier une situation Diogène et préciser sa typologie.
3. L'importance de la connaissance d'un passage du paradis à l'enfer dans la petite enfance et son rôle comme facteur de Diogénisation à l'âge adulte.
4. La Diogénisation comme un besoin vital, les risques d'une solution immédiate et la nécessité d'un accompagnement sur une ligne de crête entre intrusion et abandon.
5. Les clés pour que Diogène nous vienne en aide, pour faciliter l'entrée en contact, gagner en confiance partagée et ajuster la relation entre répulsion et fascination.
6. L'outil d'évaluation au domicile des risques et des nuisances et le logigramme d'aide à la décision pour contribuer à prendre ou à différer des mesures d'urgence.

N°1219 LE SYNDROME DE DIOGÈNE 1° : LES ENTASSEMENTS, L'INSALUBRITÉ ET L'INCURIE

7. La chance, paradoxale, du repérage qu'un syndrome de Diogène puisse être associé dans la moitié des cas à une maladie psychiatrique ou gériatrique.
8. La mobilisation des filières gériatriques ou psychiatriques et le travail de veille, sans déroger au secret, avec les partenaires, les voisins et le porteur de panier.

VALEUR AJOUTÉE

- Utilisation des séquences du DVD de l'afar sur les syndromes de Diogène.
- Exercices à partir d'une liste pré-établie de questions et navigation interactive dans l'arborescence d'une base de données.

ORIENTATION(S) DPC CORRESPONDANTE(S)

- **Médecin spécialisé en psychiatrie** : Orientation n°140 : Prévention, repérage et prise en charge des pathologies et des risques psychiatriques liés à l'environnement

N°1219 LE SYNDROME DE DIOGÈNE 1° : LES ENTASSEMENTS, L'INSALUBRITÉ ET L'INCURIE

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- 9h-12h15 (dont 15 minutes de pause)
- 13h15-16h30 (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du/des formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

www.afar.fr

N°1219 LE SYNDROME DE DIOGÈNE 1° : LES ENTASSEMENTS, L'INSALUBRITÉ ET L'INCURIE

N° du stage	1219 1 2025 INTER	Lieu de stage	46 rue Amelot 75011 PARIS
Durée du stage	2 jours	Dates	du 12/05/2025 au 13/05/2025
Prix	780,00 €		

BULLETIN D'INSCRIPTION

 STAGE DPC

 STAGE FORMATION CONTINUE

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

STAGIAIRE

 M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

www.afar.fr